

IDÉOLOGIES ET PARTIS POLITIQUES À FOISON AU NOM DE LA DÉMOCRATIE.

Est-il nécessaire et légitime d'assainir l'espace politique congolais ?

Introduction

Élie P. NGOMA-BINDA,
Professeur Ordinaire
Émérite à l'Université
de Kinshasa
Membre du Comité de
Rédaction de *Congo-
Afrique*
bindadekin@gmail.
com

Comme poussent les champignons – vénéneux – sur la terre molle d'humus des brousses sauvages, ainsi naissent les partis politiques sur le sol fécond du Congo aux biens, corps et âme en désintégration accélérée. Si le foisonnement de partis politiques est jugé normal selon une philosophie libérale de « pluralisme intégral », il y a pourtant des gens qui estiment l'espace politique congolais excessivement envahi par un désordre désarmant stérile.

En effet, fait d'extraordinaire *fertilité sentimentale partisane*, l'espace public politique africain-congolais est de bien *maigre capacité d'originalité intellectuelle et idéologique*. Les idéologies occupent très peu de place dans les partis politiques qui les portent, même si ceux-ci entendent s'organiser comme les partis occidentaux : ils sont faits à l'image des anciens colonisateurs, desquels les Africains tirent, à l'identique, les idées, les dénominations ainsi que les modes de vie et d'action. Les partis africains s'arriment, quasiment tous, aux idéologies des maîtres, en principe partis d'ici mais toujours présents, donnant sans cesse à renifler et à reproduire de leur mirifique odeur politique. Plus ou moins indépendants sur le plan politique, les acteurs se comportant autrement (sur le plan de la fidélité à l'idéologie et sur celui du vagabondage ou de la transhumance politique notamment) que ceux des partis occidentaux, leurs pères, les partis africains-congolais tirent leur sève existentielle des mamelles biberonnes et humeurs idéologiques occidentales.

Comme il en est du climat, nous assistons, sur les cendres sacrées du pluralisme, à un dérèglement

politique qui ne semble guère profitable à la nation. Certes le foisonnement de partis au Congo est un phénomène ancien mais qui, de nos jours, prend des proportions absolument ahurissantes. Il est « frappant », suivant le constat de Mutamba Makombo, dès les premières élections organisées en 1957 au Congo belge. Même si la plupart de ces partis étaient éphémères, leur grand nombre constituait cependant une grande faiblesse¹. Avec l'avènement de Mobutu Sese Seko au pouvoir, le monopartisme a été rigoureusement appliqué après avoir supprimé les 44 partis antérieurs² qu'il considérait comme un grave désordre pour un pays qui cherche à avancer dans la paix et dans l'unité de toutes les énergies humaines. À leur place, il institue un parti unique : le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR). En 1990, quand souffle le vent de la libéralisation politique du monde depuis l'Union Soviétique, Mobutu décide de quitter le monopartisme et propose de le remplacer par un tripartisme politique (un pluralisme limité à trois partis). Mais, avec une forte intransigeance, les acteurs politiques refusent et réclament furieusement le « multipartisme intégral ». Aussitôt que ce dernier est accepté, le nombre de partis a explosé à un point tel qu'on en a compté plus de 436 en 1997, plus de 288 en 2008³ (quelques formations étant sans doute mortes de leur propre mort), et désormais le Secrétariat Général en charge des partis politiques au Ministère de l'Intérieur a enregistré un total de 910 partis politiques concourant pour les élections de décembre 2023. On notera que, parmi ces derniers, 264 ont été créés dans l'intervalle allant de 2020 à juin 2023, dont 56 dans la seule année 2023.

Ainsi qu'on le constate, le nombre de partis sur la scène politique congolaise est en croissance uniformément accélérée. Pour quel but ? Cela fait-il sérieux ? A-t-on une telle situation dans les autres pays pleinement démocratiques ? Pour s'incarner dans la société, la démocratie de libre expression d'opinion réclame-t-elle un si grand nombre de partis politiques ? Est-il nécessaire d'avoir autant de formations politiques pour résoudre le même problème connu de sous/développement ?

Un sondage mené sur ce sujet indique, de façon catégorique, que l'espace public congolais souffre d'une réelle folie politique sur fond de

- 1 Jean-Marie Mutamba Makombo Kitatshima, *Du Congo Belge au Congo Indépendant 1940-1960. Émergence des évolués et genèse du nationalisme*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Études Politiques, 1998, évoque une « prolifération » de partis ; Crawford Young, *Introduction à la politique congolaise*, Kinshasa, Éditions Universitaires du Congo, 1968 (2^{ème} éd. 1979), parle de « plus de cent (partis) durant les dix-huit derniers mois du régime colonial, quelques-uns d'entre eux n'ayant du reste connu qu'une existence éphémère » (p. 154). Quand il prend le pouvoir, Mobutu parle de quarante-quatre partis politiques créant un fâcheux désordre inadmissible au sein de l'espace politique congolais.
- 2 Loka ne Kongo, *Lutte de libération et piège de l'illusion. Multipartisme intégral et dérive de l'Opposition au Zaïre (1990-1997)*, Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 2001, p. 39.
- 3 Ngoma-Binda, Otemikongo Mandefu et Leslie Moswa Mombo, *République Démocratique du Congo. Démocratie et participation à la vie politique : une évaluation des premiers pas dans la III^{ème} République*, Johannesburg, Open Society Foundations, 2010, p. 133 ; P. Ngoma-Binda, *La participation politique. Éthique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, Kinshasa, Pifep, 2020, p. 524.

grave immoralité. Par conséquent, on pense qu'il est impératif de réduire drastiquement ce nombre qui fait immensément désordre dans le pays et honte dans le monde.

Mais comment y parvenir ? Comment passer de la folie au raisonnable ? En plus, a-t-on le droit de restreindre une liberté fondamentale constitutionnellement garantie aux individus nés libres et égaux, et jouissant, comme en économie libérale, du droit du « laissez faire, laissez-passer » ?

L'objectif, à mon avis légitime, de la présente réflexion est de proposer une stratégie adéquate et efficace de reconfiguration rationnelle et raisonnable de l'espace politique congolais *par voie de réduction démocratique du nombre de partis à partir de leurs affinités idéologiques*. Il s'agit de promouvoir l'idée d'une régulation nécessaire de la liberté donnée aux individus (sur fond d'une vision jugée démocratique, de libre création d'idéologies et de partis politiques) de pouvoir créer un parti politique. Car une telle liberté excessive engendre inévitablement un espace politique aux marges d'évolution incontrôlables, comme on le constate dans l'espace politique congolais actuel marqué par un foisonnement débridé de structures politiques, foyers d'haletantes quêtes d'accès au pouvoir et à la richesse financière.

Du parti politique et de l'idéologie

Parti politique. Le parti est un regroupement de personnes, au sein d'une nation, qui expriment le désir d'accéder au pouvoir politique de manière pacifique, en offrant au peuple une vision politique qu'elles estiment être la meilleure et la plus efficace comme forme de gouvernement de la nation⁴. On notera que le parti n'est qu'une *partie* de la population nationale, qui se montre très ambitieuse, conquérante et qui entend imposer sa vision à l'ensemble de la population nationale si elle remporte la victoire aux élections. Sa tâche majeure est de mobiliser le plus grand nombre possible de citoyens autour d'une personne, d'une idéologie, d'une vision donnée de la chose publique dans le but de les amener, comme futurs électeurs, à donner à cette personne (désormais dite leader, président voire « autorité morale »), le maximum de suffrages lors des élections destinées à faire accéder à la gestion du pouvoir politique. La mobilisation suppose, pour le créateur du parti, de former les citoyens qui adhèrent à sa vision afin de les fidéliser et de les amener à voter pour lui le moment venu, et de les former aux bonnes pratiques dans une société démocratique, selon le prescrit constitutionnel.

4 La Loi n° 04 /002 du 15 mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques institue la « libéralisation effective et totale de la vie politique et associative » et définit le parti politique (Article 2) comme « une association des personnes physiques de nationalité congolaise qui partagent la même idéologie et le même projet de société, en vue de conquérir et d'exercer démocratiquement et pacifiquement le pouvoir d'État. – et il concourt « à l'expression du suffrage, à la formation de la conscience nationale et à l'éducation civique ».

Bref, la scène politique africaine, surtout congolaise, a suivi (souvent en se fourvoyant ou en sublimant les choses et idées reçues) le chemin et la structuration politique du colonisateur, maître à penser, « inflecteur » de l'activité intellectuelle, sociale et politique de l'Afrique pourtant déjà supposée indépendante. À la suite du colonisateur, l'Afrique a donc adopté le système *partisan* d'accession au pouvoir et de sa gestion. On nous a persuadés que l'accession au pouvoir ne peut et ne doit se faire qu'à travers les *partis politiques*, lesquels se sont avérés en fait être des organisations de jeunes fanatiques exaltés, fabriqués par des gens ampoulés, généralement ambitieux à l'extrême, désirant (à tout prix et par tous les moyens, dont ceux de fraudes et de corruption) accéder aux postes de domination et d'enrichissement personnel. Pour mobiliser les masses autour du président du parti ou de l'initiateur (autorité morale) et pour galvaniser les énergies et maintenir la ferveur des âmes recrutées, le parti politique s'invente des structures (de jeunesse, de femmes, de militants danseurs, applaudisseurs, criards, flatteurs, flagorneurs, thuriféraires, tambourineurs, combattants et casseurs des concurrents, etc.), points d'accroche, des foyers de concentration des passions, des énergies, et des espoirs de vie enfin heureuse. Il se forge des idées, des slogans, des lignes directrices spécifiques, et les plus fidélisatrices, en fait, les plus « incarcératrices » possibles des esprits des adhérents généralement naïfs.

En République démocratique du Congo, le constat est infaillible et sans appel : des individus audacieux, « courageux », souvent initialement aventuriers ou imposteurs, vendeurs d'illusions, se muant en acteurs politiques, se créent des partis politiques dotés, éventuellement, d'*une idéologie* (souvent la même que pour tous les autres partis) servant d'instrument de conquête du pouvoir aux fins d'enrichissement des poches personnelles⁵.

Idéologie ? Ensemble d'idées destinées à mobiliser les masses et à inciter à l'agir pour un objectif donné, l'idéologie est, en gros, une pensée militante. Le militantisme est l'action d'engagement, dans le sens de l'intensité des énergies investies pour forger l'idéologie, pour la populariser et pour la faire agir dans les situations déterminées concrètes de la société, locale, nationale ou même internationale.

5 Plusieurs questions, d'ordre théorique, peuvent être posées et discutées concernant le fait de parti politique. En particulier : (1) De quel droit un parti politique, comme *partie* ou fraction d'une population immense, est-il habilité à diriger l'ensemble du peuple, même au nom d'une technique inévitable de représentation ? ; (2) La monopolisation du pouvoir par un parti politique pendant un long mandat, sinon à vie, est-elle pertinente, juste ou injuste ? ; (3) Pourquoi le parti plutôt que rien, c'est-à-dire, quelle est la pertinence d'un parti, est-il vraiment nécessaire de passer par des partis politiques pour accéder au pouvoir ? ; (4) Le système de partis n'est-il pas facteur de divisions et de conflits perpétuels pourtant évitables dans la nation ? (5) Les partis politiques congolais concourent-ils à la formation de la conscience nationale et à l'éducation civique, ainsi que la Constitution le demande ? J'ai examiné certaines de ces questions dans quelques-uns de mes écrits antérieurs. Mais toutes demeurent ouvertes. Il est important que les réflexions et les discussions continuent et que des réponses pertinentes soient, avec sérieux, actées, adoptées et appliquées par les dirigeants politiques.

À ce titre, l'idéologie prend la couleur de l'objet sur lequel elle se concentre. Ainsi, on a : 1° des idéologies politiques (strictement centrées sur des objets de nature explicitement politique, comme le pouvoir, la démocratie, la liberté, etc., et on a donc, par exemple, le libéralisme politique, le pluralisme, le libertarisme, le républicanisme, le panafricanisme, bref, des idéologies qui mettent l'accent sur la nécessité de la libération, de l'unité et de l'organisation politique de la société) ; 2° des idéologies économiques (centrées sur l'économie, comme le libéralisme économique, le capitalisme, le communisme, etc. ; 3° des idéologies socioculturelles (centrées sur des données de culture, d'identité, comme le socialisme, l'écologisme, le multiculturalisme, l'Authenticité, la Négritude, le Christianisme, l'Islamisme, le Bouddhisme, et autres idéologies religieuses, etc.)⁶.

Pour que l'idéologie émerge et se répande, les masses s'agglutinent autour de deux foyers d'action majeurs possibles : soit autour d'une personnalité, comme indiqué ci-dessus, soit autour d'une idée (d'une idéologie, des idéaux qu'elle présente et exalte comme communs et favorables à l'ensemble du peuple), en en faisant une cause commune à défendre (une voie donnée de construction de la puissance de la nation, par exemple) ou à valoriser (l'idéal de libération ou de bonne vie, en l'occurrence). Des combinaisons de ces foyers majeurs sont possibles, de sorte que les masses peuvent s'agglutiner en même temps autour d'un idéal (national) focalisé sur une valeur fondamentale et autour d'une personne ou d'un groupe de personnes porteuses ou promotrices initiales de cet idéal. Mais la meilleure option paraît être celle de valoriser l'idéal incarné ou porté par un individu idéalement le meilleur.

Cartographie succincte des idéologies et des partis politiques

Si on veut pousser plus loin la cartographie esquissée plus haut, il conviendrait de commencer par répéter une évidence : dans tous les pays du monde estimé libéral, les idéologies sont d'une grande diversité, et sont de formes, d'origines, d'originalité et de degrés de pertinence divers. Ainsi, en Occident, on a vu apparaître des *idéologies personnalistes* (ou *personnalisées*, focalisées sur des personnalités ayant été jugées marquantes) et des idéologies qu'on pourrait appeler « idéalistes » ou « *thématistes* », focalisées sur un *idéal* à réaliser ou un thème majeur donné.

Dans le premier groupe on trouve, par exemple, le *gaullisme* (idéologie autour de la pensée, de la conduite et des actions jugées exemplaires de la personne qu'est ou que fut le Général Charles De Gaulle) ; le marxisme, le léninisme, le maoïsme, le mobutisme, etc. Dans le deuxième groupe on rencontre, par exemple, le *nazisme* (nationalisme socialiste, idéologie de personnes se reconnaissant dans l'exaltation extrémiste de la nation allemande ; le *socialisme* et le *communisme*, deux filles aînées de la pensée

⁶ Voir Ngoma-Binda, *La pensée politique africaine contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2013.

philosophique marxiste, largement adoptées tant dans les pays d'Europe que dans maints autres pays du monde (en Europe, en Asie, en Amérique latine, en Afrique).

On retient que les idéologies-filles du marxisme sont spatialement (géopolitiquement) placées, conventionnellement, à la *gauche* de l'hémicycle parlementaire (face au président de séance), et sont donc mentalement étiquetées être de « gauche ». De l'autre côté de l'hémicycle, s'assoient les partisans de l'idéologie opposée ; ils sont donc dits, avec leur idéologie-mère et les nuances de celle-ci, des acteurs politiques et idéologies de « droite », à savoir, celles qui prônent le *libéralisme* (valorisant la libre-entreprise et la liberté de l'individu contre l'autoritarisme présumé de l'État) et le *conservatisme* (idéologie qui s'accroche à la défense des idées de propriété privée des biens, de tolérance, de liberté individuelle ; s'évertuant à « conserver » les idées de structuration et d'action politiques forgées par les philosophes et intellectuels pères fondateurs des nations occidentales, etc.).

Dans le monde idéologico-politique américain, les idéologies politiques sont véhiculées par les grands partis, essentiellement autour des thèmes, valeurs ou orientations en matière de gouvernance du pays. Originellement, à la naissance des États-Unis d'Amérique (avec les penseurs politiques qu'étaient Thomas Jefferson, Alexander Hamilton, John Adams, spécialement inspirés par le philosophe anglais John Locke, par le suisse Jean-Jacques Rousseau, et aussi par le français Charles de Montesquieu, etc.), il y eut deux groupes idéologiques : 1° les partisans du fédéralisme (idée centrée sur la nécessité de la forme fédérale d'organisation du territoire national, le pouvoir étant assumé à deux niveaux principaux : le niveau central ou pouvoir national, et le niveau provincial ou État fédéré) ; et 2° les partisans du républicanisme (valorisant la forme constitutionnelle libérale et l'appropriation par tous du bien commun qu'est la république).

On notera que les fédéralistes avaient mué en *démocrates* (constituant le *parti démocrate*) valorisant le *progressisme* (ou idéologie progressiste, combattant l'individualisme outré, les inégalités sociales, les discriminations raciales, et plaidant pour les valeurs d'égalité, de justice, du partage équitable, du respect des droits des autres) ; tandis que les protagonistes politiques *républicains* sont demeurés libéraux conservateurs prônant la liberté quasi absolue des individus et du droit tout autant absolu sur leurs biens qui ne doivent en aucune façon être ni aliénés, ni spoliés par l'État, ni distribués à qui que ce soit, même et surtout pas à des pauvres dont la mauvaise situation est, aux yeux du libéralisme, de leur propre tort et donc de leur responsabilité individuelle⁷.

⁷ Option idéologique assumée et vulgarisée, au XX^{ème} siècle notamment, par des penseurs libéraux comme l'économiste Milton Friedman ou le philosophe Robert Nozick, et ayant inspiré l'action politique des présidents Ronald Reagan, George Bush, et Donald Trump, ou encore, de la Première Ministre britannique Margaret Thatcher.

L'espace idéologico-politique de l'Afrique et du Congo est aux entrecroisements de ces idéologies, principalement celles héritées de l'Europe colonisatrice. Mais, bien plus, il se trouve envahi par une grande fièvre politique de libertés en ivresse. Quand, dans le monde occidental (dont nous sommes de fiers et fidèles suiveurs idéologiques et épandeurs idéologues), l'espace politique est quasi rigoureusement régulé, ou restreint sur le plan du nombre d'idéologies et aussi de partis politiques, l'espace politique africain-congolais par contre (en bifurcation majeure) se constitue et fonctionne dans un foisonnement sans freins ni frontières en termes de formations politiques et, en principe, en termes d'idéologies, au nom de l'idée suprême de liberté et, comme sa fille, celle de pluralisme intégral absolu.

Face à cette espèce d'immense désordre politique, politiquement et délibérément entretenu, il semble, en raison, pertinent de devoir construire la république selon une *technologie de pensée politique raisonnable*. Il s'agit, spécialement, de tenter de fonder en raison la pertinence de l'idée d'organiser et de mener l'action politique à partir d'un nombre réduit raisonnable d'idéologies et, donc, de partis politiques, en procédant à l'ordonnancement et à la régulation de l'espace politique à travers un auto-regroupement consensuel nécessaire des partis en *familles idéologiques*⁸.

Si l'objectif ultime d'un parti politique est l'accession au sommet du pouvoir étatique, le procédé le meilleur pour y arriver et pour s'y maintenir de manière démocratique est l'énonciation et la détermination préalable d'un *cadre de gouvernance pertinent* amenant à la satisfaction maximale des besoins et aspirations des citoyens. Il s'agit de gouverner *pour le peuple* de la manière la meilleure possible en suivant le chemin le meilleur, le plus efficace possible et avec, en tête, pour unique objectif, celui de réaliser le bien-être des citoyens et le bonheur de la société globale, et non celui de se servir du pouvoir pour servir ses poches personnelles.

La gouvernance suppose de s'appuyer sur des idées claires adéquates, préalablement et intelligemment conçues quant à la visée à atteindre et les chemins les plus appropriés y relatifs. Elle suppose de construire, avant l'action, une idéologie, peut-être une théorie idéologique, un faisceau d'idées pertinentes, exactes et justes, formant une *ligne de conduite valide stable*, constituée d'un ensemble cohérent d'idées et de valeurs coulées de manière formelle dans un cadre de référence légal, réglementaire ou statutaire correctement défini.

En principe, les idéologies politiques se forment autour des domaines et procédures valorisés comme étant le chemin le meilleur pour réaliser l'objectif visé. Dans cette vision des choses, il y a quatre *domaines globaux* donnant

8 Sur la liste des formations politiques admises à participer aux élections de 2023, il y a 68 regroupements. La liste semble avoir un air de blagues ou d'amusements sur le terrain politique national. Ce n'est donc point à base d'une telle structuration électoraliste opportuniste que le pays peut se doter de vraies familles politiques sérieuses et crédibles.

ou pouvant donner lieu à des idéologies relativement précises ou distinctes sur l'espace politique congolais : (a) le domaine *politique* (forme d'État : unitarisme ou fédéralisme ; régime politique ; système politique ; mode d'exercice du pouvoir ; organisation géopolitique de l'espace territorial, etc.) ; (b) le domaine économique (libéralisme, socialisme, capitalisme, autonomie nationaliste, protectionnisme, etc.) ; (c) le domaine *social* (individualisme, communisme, solidarisme, communautarisme, etc.) ; (d) le domaine *culturel* (dans ce secteur rentrent le nationalisme, le spiritualisme, et surtout ce qu'on peut appeler le « proculturalisme » comme valorisation créatrice ou créatrice de sa propre culture selon une forme d'acculturalisme intelligent signifiant l'acceptation du laisser-venir et régner chez soi des valeurs culturelles étrangères en raison de leur efficacité et de leur hégémonie, etc., ou la forme d'« authenticitisme » politique, comme sélection et promotion judicieuse des valeurs de son propre domaine de vie ancien et actuel).

Autour de ces secteurs ou domaines d'action capitaux peuvent donc naître des partis politiques, inévitablement en nombre limité, focalisés chacun sur un aspect saillant ou des aspects saillants combinés des idéologies qu'ils appellent.

On peut aussi considérer, en plus ou aux côtés de ces domaines globaux de gouvernance et d'articulation des idéologies, la possibilité de construction d'idéologies politiques qu'on peut appeler *idéologies thématistes*, ordonnées sur des préférences ou choix particuliers. Il y aurait, ainsi, trois figures idéologiques majeures :

(a) une espèce d'idéologies holistiques ou globalistes, traçant le chemin intégré le meilleur dans et pour l'activité de réalisation du bien-être : intégrant tous les thèmes possibles au sein de l'économique, du politique, du social ou du culturel de l'individu et de la communauté concernée. Une telle vision totalisante pourrait impliquer une possibilité de partis uniques totalitaristes voire totalitaires, ignorant les sectionnements objectifs inévitables de la vie humaine ;

(b) des idéologies sectorielles (mettant en avant de façon exclusive les valeurs propres à chacun de ces domaines ou secteurs). Et l'implication de la vision « sectoraliste » est la possibilité de familles idéologiques par alignement des visions sur la famille idéologique estimée prépondérante (à même de vite faire accéder au bien-être de tous et à la puissance efficacement protectrice de la nation) ;

(c) des idéologies exotiques ou nationales arrimées à l'Occident, liées aux options extérieurement déterminées (partis se disant démocrates, libéraux, conservateurs, communistes, etc., soit de droite, soit de gauche avec leurs centres et extrémismes corrélés respectifs) suivant l'ordre politique occidental.

Ainsi, si on suit la configuration idéologico-politique des États-Unis d'Amérique, on aurait deux groupes idéologiques et donc deux partis principaux : le parti des conservateurs (républicains) et celui des progressistes (démocrates), aux côtés des « tiers partis » (principalement les sociaux-démocrates, et les écologistes). Si on prend l'exemple de l'Allemagne, on aurait : le Parti Social-Démocrate (SPD), le Parti Libéral-Démocrate (FPD), l'Union des Démocrates Chrétiens (CDU), l'Union Sociale Chrétienne (CSU), le parti des Verts/Écologistes (Die Grünen), Die Linke (La Gauche), l'Alternative pour l'Allemagne (AFD). Si on se retournait du côté de la France, notre traditionnel maître à penser par excellence, on se regrouperait autour des partis : le Rassemblement pour la République (RPR), l'Union pour la Démocratie Française (UDF), le Parti Socialiste (PS) ou le Parti Communiste (PCF), le Front National (Rassemblement National - des *nationalistes* lepennistes), la République en marche, le parti écologiste, tous en fait soit des *libéraux* soit des *socialistes*, alignés à droite ou à gauche. Et si on prend l'Angleterre pour référence idéologique majeure, pays dans lequel quatre partis occupent le terrain politique (le Parti Conservateur, le Parti Libéral-Démocrate, le Parti Travailleiste, et le Parti Unioniste Démocrate), nous devrions majoritairement être soit des *travailleistes* soit des *conservateurs* nous disputant la suprématie de l'espace politique.

On remarque que le nombre de partis, sérieux et importants, dans chacun de ces pays occidentaux ne dépasse pas une dizaine. Dans les pays africains, on compte parmi les partis politiques principaux sérieux et crédibles environ 36 en Côte d'Ivoire, 26 au Sénégal, 21 en Afrique du Sud, 12 au Nigeria, 6 en Angola.

En République démocratique du Congo, à la faveur de la lutte pour l'indépendance, et prenant un certain écart par rapport à l'ordre colonial, on avait vu naître et progressivement croître des partis politiques axés sur trois foyers majeurs : (a) d'abord sur les communautés ethniques (Abako, Conakat, Balubakat, Unimo, Fédération kasaïenne, etc.) ; (b) ensuite sur la forme de l'État (des Fédéralistes et des Unitaristes) ; (c) enfin sur le fait de l'exogénéité coloniale (des nationalistes, des républicains, des communistes, des socialistes, des intégrationnistes belgo-congolais)⁹. Tous ces partis ont disparu ; et d'autres sont nés, aux degrés de sérieux et de force très variés. Depuis la libéralisation politique, ainsi qu'on l'a noté, le nombre de partis et de regroupements politiques a explosé, tendant vers l'infiniment grand.

⁹ On notera qu'en 1956, les jeunes intellectuels du cercle culturel *Conscience Africaine* autour de l'Abbé Joseph Albert Malula refusaient non seulement l'entrée au Congo des partis et idéologies politiques belges mais aussi, et carrément, étaient contre la création de partis politiques en tant qu'ils sont facteurs de division. Avaient-ils tort ou raison ? À mon avis, ils avaient raison, contre les intellectuels abakistes du groupe de *Contre-Manifeste* qui jugeaient, quant à eux, nécessaire de s'approprier les partis comme outils indispensables à un gouvernement moderne des nations.

« Normalisation » du nombre : autant d'idéologies politiques indispensables, autant tout au plus de partis politiques conséquents sérieux et responsables

Il apparaît déjà que dans un système *démocratique* d'organisation du pouvoir au sein des sociétés modernes, faisant régner la liberté de pensée, d'association et d'action, la concurrence des idéologies comme prétentions à l'excellence en matière de gouvernance est inévitable. Il y a comme autant d'idéologies, de visions spécifiques imaginables que de regroupements, de concentrations ou de partis politiques face à la même réalité de l'existence.

Mais la raison fait savoir que, face au même problème d'une même réalité nationale (économique, politique, sociale ou culturelle), il ne peut y avoir ni un millier ni un nombre infini de moyens divergents pour le résoudre. Si on est rationnel et raisonnable, la résolution d'un problème posé (par exemple la pauvreté, la domination par les autres, la faim, la maladie) au sein d'un même espace de vie sociale ne peut requérir des médicaments très divergents et contradictoires. Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, les mêmes effets sont guérissables par les mêmes remèdes, par l'action sur les mêmes causes. Et comme souvent les causes majeures d'un même effet majeur ne sont généralement pas très nombreuses, il y a nécessité de rechercher le remède majeur le plus efficace parmi tous les remèdes possibles pour résoudre le problème.

Je veux dire que sans un mécanisme rigoureux d'encadrement des imaginations et de limitation raisonnable des options politiques possiblement extravagantes au nom légitime du droit à la liberté de pensée, on peut assister à un foisonnement quasi chaotique d'options et de partis politiques.

C'est le cas de la sphère politique de la République démocratique du Congo (visiblement devenu ultra-démocratique) où nous assistons à la réalité, peut-être unique au monde, de l'existence de près de mille partis politiques (en juin 2023), ce nombre supposant qu'en principe on a, face au même problème (de mauvaise gouvernance et de sous-développement intégral), près de mille idéologies ou visions politiques radicalement différentes les unes des autres pour résoudre ce seul et même problème. Cette situation, jugée divagante, comme chaos idéologique et intellectuel exceptionnel, en appelle (au nom de la raison et du sens du raisonnable) à une espèce de « normalisation » idéologique et politique, une normalisation nécessaire et urgente. Il faut sortir de ce grave désordre politique qui paraît refléter un réel dérèglement mental de la part des Congolais. Il apparaît donc indispensable de procéder à une espèce de « remise en ordre » de l'espace idéologique, à la faveur d'une technique acceptable de réduction des partis politiques en nombre excessif. Mais la question qui se pose, inévitablement, est celle de savoir comment passer du désordre à l'ordre, de l'irrationnel au rationnel, ou du déraisonnable au raisonnable, bref,

comment passer des centaines de partis à un nombre rationnel réduit raisonnable.

Il me semble que deux voies s'offrent à l'intelligence pour ramener au Congo le nombre de partis politiques à un niveau rationnel et raisonnable.

La première voie consiste à déterminer, d'autorité légale, un nombre de partis ne dépassant pas un seuil raisonnable, par exemple : trois partis dans tout le pays, comme le Président Mobutu l'avait fait, malheureusement sans pédagogie et dans un contexte d'intransigeance contestataire inévitablement réfractaire, un contexte aux esprits non disposés à écouter la raison) ; ou un nombre ne dépassant pas une dizaine de partis, un nombre déterminé par une loi passée par le parlement. Mais une telle voie serait taxée de dictature par abus de pouvoir comme suppression de la liberté des citoyens. On pourrait rétorquer que l'ordre public et le salut du peuple ont priorité sur les égoïsmes des individus désireux d'accéder au pouvoir.

La seconde voie consisterait à recourir, par voie démocratique, à des mécanismes ou techniques de réduction raisonnable des partis soit par un « recoupement consensuel », mieux, par une « fusion naturelle volontaire raisonnée » des partis similaires, soit par détermination d'un *coefficient d'habilitation à l'existence* comme parti politique. Par exemple, un parti qui n'obtiendrait pas un nombre défini d'élus au parlement ne serait pas admis à exister. Il meurt *de facto* de sa propre mort, sans possibilité de tentative de résurrection aux échéances électorales ultérieures. Il est rayé de la liste des formations politiques.

En regardant la liste des partis politiques existants, et en création indéfinie, il se révèle en effet que plusieurs d'entre eux se réclament des mêmes thèmes, des mêmes préoccupations, ou des mêmes familles d'idées ou de valeurs. La réduction par avalement de « partis redondants » pourrait aussi se faire par la constitution de grands partis politiques par agglutination selon des affinités idéologiques évidentes ou implicites déterminées par une structure indépendante objective. Une loi ferait donc obligation aux « idéologies affines » ou voisines de se regrouper, et le Secrétariat Général du Ministère de l'Intérieur en charge des partis politiques veillerait à canaliser les affirmations ou prétentions idéologiques, par émondement des excroissances, des redondances ou redites, idéologiques et thématiques, parmi les prétentions politiques.

On peut aussi penser que le Parlement pourrait opter pour la « leadérisation » des partis politiques : on prendrait en considération les principales figures politiques de la république dont les acteurs politiques se réclament. Ainsi, ceux-ci se regrouperaient, par exemple, en partis révolutionnaires Kimpa-Vitaïstes, Kimbanguistes, Lumumbistes, Kasavubistes, Mobutistes, Tshombistes, Kabilistes, Tshisekedistes (il y a déjà une vingtaine de partis explicitement tshisekedistes sur la liste

officielle de partis admissibles à concourir aux élections de 2023). Dans mon ouvrage introduisant à la *pensée politique congolaise*¹⁰, j'indique quelques efforts idéologiques de nos premiers acteurs politiques, pouvant être considérés à juste titre comme des piliers idéologiques pour les autres, leurs admirateurs respectifs.

Mais une telle option de « configurabilité » politique peut comporter le défaut d'amener à la personnalisation excessive, au culte et à la vénération de personnalités, en sur-consacrant les qualités et en effaçant totalement les défauts éventuels (comme cela semble être le cas pour le Général De Gaulle en France). Par ailleurs, à moins d'un effort de dépassement de soi patriotique, cette option retomberait insensiblement dans l'exaltation ethniciste, régionaliste, voire tribaliste par les militants fanatiques respectifs. C'est là une option qui peut s'avérer de grande faiblesse de pensée, et de vie politique passablement courte ou encore, au contraire et à long terme, de foisonnement de personnalités révérees, actuelles et futures, ce qui reviendrait à la case départ, retournant à ce qui précisément devait être évité. En plus, elle consacrerait, dans une grande mesure, la concentration ethnique autour des noms de frères et de sœurs célébrés, peut-être indûment. On peut aussi prévoir que les idéologies seraient raisonnablement vite dépassées avec l'évolution des contextes, des circonstances et des préoccupations à l'intérieur et à l'extérieur de la nation.

Ainsi, il serait plus raisonnable de voir les acteurs politiques se regrouper, librement ou « naturellement forcés », à partir de critères objectifs impersonnels autour de certaines valeurs principales ou certaines questions fondamentales de l'existence de la république. Dans cette perspective, l'examen de la liste actuelle des partis formant l'espace politique congolais donnerait, par réduction en familles idéologiques selon l'occurrence et la récurrence des dénominations, un nombre de moins d'une trentaine de partis. Et en tenant compte, de manière drastique, des thématiques, préoccupations ou aspirations majeures définies ou exprimées par le peuple à travers les leaders des partis, on aurait même juste une douzaine de familles politiques, en l'occurrence, les familles : (1) des *Progressistes* et/ou *Révolutionnaires*) ; (2) des *Démocratistes* (prônant la démocratie, pure, sociale ou autre) ; (3) des *Républicanistes* (prônant les valeurs républicaines) ; (4) des *Libéralistes* (libéraux, et libertariens, etc.) ; (5) des *Socialistes* (en toutes les diverses formes, comme les sociaux-démocrates, et aussi les communalistes) ; (6) des *Fédéralistes* ; (7) des *Unitaristes* ; (8) des *Panafricanistes* ; (9) des *Écologistes* ; (10) des *Culturistes* (insistant sur la culture authentique ancienne ou moderne) ; (11) des *Spiritualistes* (focalisant l'action politique sur la religion, chrétienne, musulmane, kimbanguiste, etc.).

¹⁰ P. Ngoma-Binda, *Construire notre République*. Introduction à la pensée politique congolaise, Louvain-la-Neuve, Academia, 2019.

Et il est évident que quelques autres points de focalisation peuvent être imaginées, de manière rationnelle et raisonnable, et que des combinaisons sont possibles, suivant la proximité idéologique aux fins d'un nombre plus réduit par la suppression de quelques-unes de ces familles soit parce qu'elles s'avéreraient redondantes soit parce qu'elles seraient carrément inadéquates et non pertinentes.

Une piste : un possible « regroupement » des partis se réclamant de l'idéologie de la social-démocratie

L'examen de l'espace idéologico-politique congolais fait voir qu'une possibilité de formation de grands partis existe, à partir des regroupements ou alliances actuels. Mais les leaders étant mus quasiment tous par un égoïsme surdimensionné et un opportunisme outrancier, on ne peut guère s'attendre à parvenir à une telle option de constitution de grandes formations politiques stables et plus ou moins idéologiquement homogènes.

Par contre, un bloc ou un grand parti politique peut facilement se constituer, autour des idéologies dominantes. Et la plus affirmée d'entre ces dernières est l'idéologie de la *social-démocratie*. Elle est exaltée par les principaux partis : tant par ceux qui sont au pouvoir (UDPS, AFDC, etc.) que par ceux qui sont actuellement dans l'opposition (PPRD, Ecidé et plusieurs autres) ; elle est brandie tant par les partis de gauche que par ceux de droite. Et parce qu'elle paraît emporter la préférence des créateurs de partis, cette idéologie mérite d'être bien comprise aussi bien par les acteurs politiques que par les citoyens, spécialement ceux qui exprimeraient le désir d'y adhérer.

Une compréhension intelligente de l'idéologie politique qu'est la *social-démocratie* doit tenir compte de la « cartographie », très complexe, esquissée plus haut, des idéologies politiques forgées dans le monde occidental. Globalement, et en manière de récapitulation, on note que dans les traditions politiques occidentales (essentiellement britannique, américaine et française), les idéologies sont situées entre *la droite* et *la gauche*.

La droite signifie et symbolise le *libéralisme* (politique et économique ; et aussi le néo-libéralisme). Il regroupe les visions du monde des personnes qui défendent à tout prix les valeurs « conservatrices », celles définies par les économistes depuis Adam Smith et par les philosophes, avec John Locke principalement. La gauche désigne le *socialisme*, idéologie qui trouve son origine dans la pensée du philosophe sociologue Kar Marx, avec toutes ses variantes que sont le communisme, le socialisme libéral, et le socialisme démocratique, appelé aussi social-démocratie.

Chacune de ces deux idéologies-mère (libéralisme et socialisme), de droite comme de gauche, traîne politiquement derrière elle ses « extrêmes » et ses « centres », ses branches extrémistes (associées souvent au populisme) et ses branches centristes (souvent dites modérées).

Le *libéralisme*, idéologie de droite pure parfois édulcorée sous l'étiquette de « capitalisme démocratique » quand il s'agit du domaine économique, met en exergue les valeurs de : (1) la préservation et la promotion de la liberté des individus ; (2) la protection du droit absolu à la propriété privée ; (3) la libre entreprise (laissez-faire, laissez-passer) ; (4) la non-intervention étatique dans les affaires des privés ; (5) la recherche du profit maximal pour soi ; (6) le souci pour la république ou la démocratie ; (7) la tolérance (spécialement religieuse) ; (8) la distinction absolue entre l'État et la société civile.

Le *socialisme*, pour sa part, prône en gros les valeurs ci-après : (1) le souci de justice sociale ; (2) l'insistance sur l'égalité de tous les citoyens ; (3) l'obligation de la solidarité et de la valorisation du bien commun de tous ; (4) la priorité qu'il faut en toutes choses accorder à l'intérêt du peuple ; (5) les vertus de la démocratie.

Au total, la *social-démocratie*, également appelée « socialisme démocratique » dans certains systèmes et par certains analystes, est l'idéologie politique de la douce ou tolérante coexistence ou encore de la conciliation des deux traditions idéologiques classiques. Autrement dit, elle est la prise en compte idéalement équilibrée des valeurs *et du socialisme et du libéralisme*. Même si elle est généralement perçue comme une idéologie de gauche, la *social-démocratie* entend se présenter comme une sorte de *troisième voie* idéologique prônant, de manière quasiment égale, aussi bien les valeurs de la liberté individuelle, de la démocratie, du pluralisme (valeurs prisées par le libéralisme), que les valeurs de l'égalité de tous les citoyens, de la justice sociale, et de la compassion à l'égard du peuple, spécialement à l'égard des couches pauvres de la population nationale (valeurs spécialement exaltées à travers la dimension sociale du socialisme et de la démocratie).

La dimension *sociale* de la social-démocratie réclame l'exigence d'assurer à tous les concitoyens, y compris les citoyens compatriotes ayant d'autres visions politiques, les bienfaits de la justice distributive, de la solidarité, du partage équitable des revenus de la nation, etc. C'est ainsi que, sans doute mus par le sens éthique, plusieurs partis politiques congolais s'alignent à cette idéologie jugée « doucement » socialiste.

Il y a une question qu'on pose, comme inévitablement, à un parti politique ayant opté pour l'idéologie de la social-démocratie. C'est celle du degré d'effectivité et d'efficacité des efforts de réalisation de l'idéal de justice, d'égalité des citoyens et de partage équitable que le parti, principalement celui au pouvoir, se fixe en conformité à son idéologie, tout en affirmant l'importance économique de l'esprit libéral capitaliste. On sait qu'un parti de droite est également attendu devoir s'occuper du bien commun et de faire le bonheur de chacun des citoyens. Mais l'attente ou l'exigence de

moralité est, aux yeux des citoyens et des observateurs, plus forte vis-à-vis d'un parti social ou socialiste que vis-à-vis d'un parti libéral pur et dur.

C'est là une question, délicate et vaste, d'évaluation éventuelle de toute option idéologique, quelle qu'elle soit, de droite ou de gauche, et qui ne rentre pas dans mon propos. Je me limite à faire remarquer que, de nos jours, de plus en plus de sociologues et politologues assimilent l'idéologie de *la social-démocratie*, et même de la démocratie sociale, à ce que certains appellent *libéralisme social*. De même, on retiendra que, sur le plan économique, l'option pour la *social-démocratie* (le socialisme démocratique) implique d'opter raisonnablement pour l'économie sociale de marché (mode d'organisation de la société inventé dans l'Allemagne de l'après seconde guerre mondiale par, notamment, le Chancelier Konrad Adenauer, et réalisant une espèce de synthèse des valeurs économiques du capitalisme et des valeurs du communisme).

On notera enfin que dans la tradition américaine : (1) l'opinion publique a une répulsion quasi totale vis-à-vis du socialisme, lequel est immédiatement assimilé au communisme (supposé impliquer la dictature, la collectivisation des biens, et l'intervention intempestive de l'État dans l'économie capitaliste). Par conséquent, la formule qu'est la « social-démocratie » est quasi absente, les analystes préférant parler du « capitalisme démocratique » ; (2) les populations s'alignent largement autour de deux grands groupes politiques distincts se réclamant néanmoins, tous les deux, du *libéralisme*. Ce sont, d'un côté, les *Républicains* (clamant le républicanisme faisant passer à l'avant-plan l'intérêt de la république, de la nation, et se réclamant être des « conservateurs », gardiens fidèles des idéaux des pères fondateurs – philosophes et politiques – de la république des États-Unis d'Amérique) ; et de l'autre côté, les *Démocrates* (qui se réclament être des « progressistes », parce qu'ils valorisent la justice sociale, la préoccupation écologique, les droits de l'homme spécialement les droits des pauvres et des minorités – des femmes, des gens de couleur noire et des hispaniques).

Je pense que les décideurs et créateurs de partis politiques devraient pouvoir opter, dans une conscience plus créative et plus claire des choses, pour une idéologie qu'on caractériserait comme « mésomale », une idéologie médiane, se situant à un plus ou moins juste milieu raisonné, un milieu idéologique qui satisfasse de manière tant soit peu équilibrée aux aspirations libérales de respect de la liberté et des droits privés des individus et, en même temps, aux aspirations sociales promouvant les valeurs de « communautarité », de solidarité dans le malheur ou dans le besoin, ainsi que le sens de la juste égalité des droits à la vie bonne pour chacun des citoyens. Ainsi, *l'idéologie libérale-communautaire*, ou mésomale, soutiendrait un *parti libéral-communautaire* au sein d'une

démocratie libérale et communautaire, à la fois soucieuse de garantir la justice distributive (dans tous les domaines de la vie sociale, judiciaire, politique, économique, éducative) et la nécessaire solidarité des membres de la communauté nationale.

Conclusion

En République démocratique du Congo, les partis politiques naissent au gré des vagues sentimentales et des intérêts les plus copieux escomptés par leurs créateurs, sans égard du tout pour l'intérêt à devoir accorder au peuple, même si « le peuple » est par tous affirmé être au début et au centre de la pensée et de l'agir. L'espace politique congolais, actuellement peuplé de près d'un millier de partis politiques, est visiblement désordonné même si, parfois et stratégiquement, la quasi-majorité des partis semblent périodiquement se regrouper, mais en dehors de toute fidélité à une ligne idéologique objective, non sentimentale, antérieurement arrêtée. En effet, quand approche la saison de récoltes des suffrages, les partis politiques, corps et biens, semblables à des oiseaux migrants, s'animent, s'envolent et émigrent vers le nord, vers l'arbre du pouvoir et vont s'agglutiner autour du tronc et des branches, attendant l'accomplissement des promesses aux flatteries intensément formulées pour pouvoir s'introduire dans le nid des privilèges réservés aux prédateurs. On nidifie, en attendant la saison nouvelle, pour de nouveau migrer, transhumer.

La transhumance non idéologique ou, plus précisément le transfert de soi, sur fond d'idéologie de la transhumance nécessaire, jugée intelligemment pragmatique, au nom du plus grand gain à récolter, est la règle de comportement politique. C'est là certes le mode de pratique politique africaine en vogue. Mais il semble bien que la République démocratique du Congo constitue un cas unique en Afrique et peut-être au monde et qui, en cela même, fait voir une singularité quasi démentielle. Les acteurs politiques font montre d'une extraordinaire capacité de création spontanée d'outils rusés de victoire et de voltefaces audacieuses périodiques, de revirement ou de « virevoltage » selon les saisons et l'impulsion des désirs effrénés d'accès à tout prix au fauteuil du pouvoir dévisagé et envisagé comme lieu d'enrichissement rapide sans peine.

Une réglementation rigoureuse des volontés et de la liberté de création des partis comme « factoreries de produits politiques mesquins erratiques » est, aux yeux du peuple, indispensable. Si on a absolument raison d'abhorrer le totalitarisme, qu'entraîne inévitablement le système de parti unique, on a aussi immensément tort de considérer que la démocratie est licence absolue, un monde de liberté sans limites, une savane d'amusements infinis des prédateurs, une terre de jungle sans saines règles, un espace de vie sans limite aucune et de pluralisme intégral sans bornes. Toute vie

d'envies politiques irrépressibles, d'intrigues désordonnées et de fourberies intégrales incompressibles est incompatible avec la vie d'une société authentiquement démocratique. Pour être bonne et efficiente, la démocratie doit être forte, rigoureusement et raisonnablement limitée, réglementée et régulée par des principes juridiques rationnels et raisonnables à contenu substantiellement éthique.

En l'occurrence, étant donné qu'il n'y a évidemment pas de milliers d'idéologies¹¹ radicalement différentes dans les têtes des hommes et des femmes, les acteurs politiques doivent s'amener ou, bien mieux, doivent être amenés à former de grands partis politiques, en nombre réduit, dans le but de conjurer le foisonnement de désordres politiques démagogiques, et pour une bonne gouvernance de la république. À cet effet, une loi devrait pouvoir être votée par le parlement, limitant le nombre de partis politiques autorisés à exister sur l'ensemble de l'espace territorial. Un des désavantages essentiels à conjurer, à travers la réglementation rigoureuse, est le fait que le foisonnement et, en fin de compte, le désordre politique, rend difficile à un parti politique de pouvoir constituer seul une majorité parlementaire saine, en dehors de l'agglutinement intéressé, circonstanciel, stratégique au nom du droit à la liberté, à demeurer ou à accéder au pouvoir. Réduire le nombre de partis, c'est également réduire la quantité de tracasseries, de mobilisations, de discours démagogiques et de meetings stériles distrayeurs du peuple. Plus nombreux sont les partis politiques, plus grandes sont les occasions d'escroqueries électorales et de détournements des populations vis-à-vis du travail économique vital qu'elles sont appelées à faire pour survivre.

Visiblement distraits ou satisfaits de ce désordre parce qu'ils en tirent immenses bénéfices, les parlementaires refusent de travailler à tracer les voies qui mènent au salut du peuple, à la grandeur et à la dignité de la nation. Par conséquent, il devrait appartenir aux scientifiques, comme membres de la société civile formelle, d'assumer la responsabilité d'initier une réflexion publique patriotique autour de la pertinence du multipartisme intégral débridé, et à l'issue de laquelle un projet de loi conséquente serait initiée à partir des critères d'objectivité, de non-discrimination, et d'affinités d'idées rationnellement établies. La commission scientifique technique assumerait la tâche d'identifier les idéologies des partis politiques en action au sein de l'espace public politique, de formuler des propositions de leur regroupement en familles idéologiques clairement différenciables, et d'élaborer un projet de loi selon une nouvelle logique d'encadrement rigoureux des initiatives de création des partis ainsi que des règles de leur fonctionnement comme exigence d'un pluralisme politique rationnel et raisonnable.

11 La réflexion a été amorcée dans plusieurs de mes ouvrages, notamment dans P. Ngoma-Binda, *Une démocratie libérale communautaire pour la RD Congo et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Ngoma-Binda, *Démocratie, femme et société civile en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Ngoma-Binda (dir.), *Les élections en RD Congo. Un regard transversal et prospectif sur les élections législatives et présidentielles de 2006*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Études Politiques, 2015.

La réflexion est partie d'un étonnement face à la prolifération de partis sur le sol congolais à la fertilité extraordinaire. Je la répète, pour donner à pouvoir évaluer la pertinence de l'idée majeure. Quand, d'une part, on voit grouiller des milliers de partis sur un même champ politique et que, d'autre part, on constate un bien maigre résultat sur le plan du bonheur qu'ils affirment apporter au peuple, leur « cher peuple », on ne peut manquer de s'interroger, de manière sérieuse, sur la vraie utilité des partis politiques dans le contexte africain ou, en tout cas, dans celui qui est le nôtre.

Les partis ne sont-ils pas plus nuisibles qu'utiles ? Est-il radicalement impossible de se trouver d'autres voies de saine et judicieuse effectuation des choix des dirigeants politiques ? Si le monopartisme est logiquement abhorré, parce que conduisant inévitablement au despotisme, par contre un système de « zéropartisme » (l'inexistence de partis dans une nation) ne peut-il point constituer une voie de sortie efficace de nos pataugements et, en des élections en fin de compte stériles (*toujours* truffées d'irrégularités, de fraudes et de corruption), de cesser de verser très périodiquement dans d'énormes gaspillages inconscients et inconsidérés du peu de ressources financières que nous récoltons péniblement et qui devraient impérativement être affectées à l'allègement des souffrances, atroces, de nos compatriotes ?

Cette question doit être prise en compte, et très sérieusement, par chacun de nos compatriotes. Il est impérieux que les scientifiques et les politiques s'y penchent, y réfléchissent en profondeur, dans le but d'explorer des possibilités d'alternatives efficaces moins diviseuses de citoyens et de familles. Car il y a bel et bien des alternatives, des voies autres que partisans, qui peuvent être plus fécondes et plus efficaces que nos systèmes actuels d'accession au fauteuil du pouvoir politique, à travers des partis et des individus politiques ampoulés, fougueux, toujours en température de fièvre élevée et en effervescences totalement incontrôlables quand viennent les saisons de folies électorales pour la récolte des intérêts politiques, matériels et financiers. ■